

Comité technique local du 9 décembre : la direction recule... Amplifions la mobilisation !!!

Toulouse, le 9 décembre 2016

Aujourd'hui était convoqué un comité technique local en deuxième lecture.

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 ont démarré cette séance par une déclaration liminaire à l'offensive. Déclaration liminaire qui a suscité quelques ricanements des « cadres de haut niveau » que nous avons dû recadrer.

Elle est disponible sur notre site internet : <http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1480>

Le taulier n'a pas daigné répondre à nos interpellations, renvoyant ses hypothétiques réponses en fin de réunion lors de l'examen des questions diverses !

Il a tout de même assumé sa politique de suppressions d'emplois et autres restructurations...

Figuraient, entre autre, à l'ordre du jour la mise en place de l'accueil sur rendez-vous à Colomiers et le transfert de l'antenne PCE de Colomiers vers le site du Mirail. La quasi totalité des agents de Colomiers se sont exprimés par une pétition contre ces restructurations.

Retrouvez la pétition sur notre site internet : <http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1481>.

Ils demandaient au directeur de venir à leur rencontre pour discussion. Demande à laquelle le directeur a juste accusé réception ! Les organisations syndicales s'étaient déjà largement exprimées et avaient développé, en amont, leur argumentaire pour le retrait de ces projets.

Qu'à cela ne tienne ! M Marzin est resté droit dans ses bottes avec l'appui de ses « collaborateurs ».

Il a refusé de retirer les points voulant forcer les organisations syndicales à un **monologue social**.

Sur la question des gardiens-concierges et veilleurs de nuit, la CGT, FO et Solidaires ont demandé le report et la convocation d'un CHS-CT sur cette question de sécurité qui touche l'ensemble des personnels des sites.

Fortes de ce constat de volonté de passage en force, les organisations syndicales CGT Finances Publiques 31, FO et Solidaires ont claqué la porte.



Deux heures plus tard, le DRFiP nous a transmis son relevé de décision de ce comité technique, dont voici l'intégralité :

« Bonjour,
vous trouverez ci-dessous les décisions arrêtées à l'issue de ce CTL.

1/ Ponts naturels 2017

Les dates sont confirmées et les règles applicables pour le dépôt de ces journées de congés sont inchangées.

2/ Réorganisation des PCE

L'antenne du PCE de Colomiers est fonctionnellement rattachée au PCE du Mirail à compter du 1er janvier 2017 ; son activité et ses emplois y seront transférés au 1er septembre 2017.

3/ Modification de la doctrine d'emploi des gardiens-concierges et des veilleurs de nuit de la place Occitane

- La doctrine d'emplois des gardiens-concierges des 4 sites est actée ainsi que la modification du contrat d'un veilleur de nuit ;

- **Les modifications dans l'organisation générale de la sécurité des 4 sites fera l'objet d'un point de l'ordre du jour d'un prochain CTL ;**

- **Un point sera présenté sur les modifications de l'organisation générale en matière de sécurité des agents en CHSCT.**

4/ Consultation sur les horaires variables rue des Lois

Les modalités d'organisation sont confirmées.

5/ Mise en place du pôle pénal interrégional

L'intégration de la Direction régionale de Haute-Garonne au pôle pénal interrégional de la Dircofi Sud Pyrénées est confirmée dès le 1er janvier 2017 et consistera à ne confier à cette dernière que la rédaction des projets de plainte et la constitution des dossiers pénaux.

6/ Accueil sur rendez-vous

Les conditions pour mener une expérimentation sereine et efficace de mise en œuvre expérimentale de l'accueil personnalisé sur rendez-vous n'étant pas réunies, le projet proposé est retiré.

7/ Mise en application de la modification des RAN

La mise en application se poursuit. »

Cordialement

Jacques Marzin »

La mobilisation des personnels de Colomiers, appuyée par l'intersyndicale CGT, FO, Solidaires, a permis **le retrait de l'expérimentation de l'accueil sur rendez-vous sur le site !**

Forte des revendications des gardiens concierges, la CGT a obtenu que **les questions de sécurité de la place occitane, la rue des Lois, Muret et Rangueil fassent l'objet d'un prochain CTL et d'une présentation en CHS-CT.**

En revanche, le transfert du PCE de Colomiers vers le Mirail a été validé par le DRFiP. C'était prévisible, dans la mesure où les chiffres sur les emplois au titre du PLF 2017, reçus la veille, validaient déjà le transfert du service.

Ceci démontre, si besoin était, qu'aucun projet n'est jamais définitif. Le combat contre toutes les mesures régressives ne doit pas s'arrêter à ce recul de l'administration.

Nous appelons tous les collègues à se rassembler le 15 décembre :

- devant chaque site sur la plage variable du matin pour interpeller les usagers sur les restructurations en cours à la DGFIP
- à 12h00 à la direction rue des Lois pour un rassemblement et remettre les premiers cahiers revendicatifs

**Cette victoire doit en appeler d'autres...
Amplifions la mobilisation !**

